

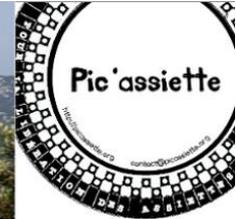


Collectif des Garrigues 



Pic' assiette

- Education à l'alimentation durable -



Par CHARBONNEAUX Maël, FANTON Pascaline,
LE CAGNEC Juliette, LEFRANC Cyril et VILLARROYA-VILLALBA Lucía

Rapport final

Remis à Monsieur Olivier Thaler

Dans le cadre du cours
HMBE3C2 Valorisation économique de la biodiversité

Master IEGB et GIEBioTE
Université de Montpellier

Le 22 janvier 2018

Table des matières

Introduction.....	3
Matériel et méthodes.....	4
Résultats	6
Fiche 1 - Activité associative.....	6
Description de l'activité.....	6
Zone de garrigue concernée.....	7
Réglementation et structure	8
Moyens nécessaires et à disposition	8
Collaboration et mutualisme	9
Marchés, concurrence, productivité, rentabilité	10
Perspectives de développement	10
Freins	11
Bilan de l'activité	11
Fiche 2 – Principaux impacts de l'activité sur l'environnement	12
Impacts directs	12
Impacts indirects	12
Milieu physique : topographie/ sol, eaux superficielles et souterraines	12
Milieu naturel : faune et flore	13
Paysage et patrimoine	13
Activités humaines	13
Fiche 3 – Économie circulaire	14
Fiche 4 – Services écosystémiques	16
Discussion et conclusion.....	18
Références.....	19
Annexe 1 - Charte dans le choix des partenaires Pic' assiette	20

Table des figures et tableaux

Figure 1 : Territoire des Garrigues.....	3
Figure 2 : Localisation de Saint Martin de Londres	5
Figure 3 : Atelier en milieu scolaire	6
Figure 4 : Rencontre entre consommateurs et producteurs.....	7
Figure 5 : Carte de localisation des producteurs associés à Pic' assiette.....	8
Figure 6 : Les principaux domaines d'action de l'économie circulaire pour l'association Pic' assiette	15
Tableau 1 : Classification "CICES" des services écosystémiques associés aux activités de l'association Pic' assiette	17

Introduction

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'Unité d'Enseignement (UE) « Valorisation économique de la biodiversité », proposée à l'université de Montpellier pour deux formations différentes que sont les GIEBioTE et les IEGB ; le but étant de réaliser une enquête sur des activités économiques ou des pratiques exemplaires reposant sur les usages traditionnels et modernes du territoire et de la biodiversité des Garrigues. Les acteurs économiques impliqués peuvent relever de la « production », de la « transformation » ou bien des « services » et sont situés sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

Ce projet est réalisé en partenariat avec le Collectif des Garrigues, association créée en 2013, qui a pour objectif de valoriser les ressources et les compétences, de mettre en réseau les acteurs afin de rendre le territoire des Garrigues innovant. *In fine*, le but est de créer du bien commun sur le territoire des Garrigues en préservant et développant les spécificités propres à ce territoire.

Les Garrigues prises en compte tout au long de ce rapport peuvent se définir selon trois aspects, soit la végétation, le paysage et l'espace géographique. En effet, les Garrigues consistent en une formation végétale typiquement méditerranéenne constituée d'arbrisseaux épineux résistant à la sécheresse et poussant sur des sols calcaires. De plus, les Garrigues représentent une mosaïque d'écosystèmes, basée sur le triptyque *Ager-Sylva-Saltus*, qui constitue un paysage particulier. Enfin, les Garrigues peuvent être définies comme un espace géographique, situé entre les Cévennes et les plaines littorales languedociennes et s'étalant sur une surface d'environ 340 000 hectares (Figure 1). Ce territoire est formé de plateaux et de massifs entrecoupés de petites plaines et de bassins (Collectif des Garrigues, 2015).



Figure 1 : Territoire des Garrigues (source : Collectif des Garrigues, 2015)

Les Garrigues constituent également un patrimoine historique, naturel et culturel, façonné par l'Homme et ses pratiques, telles que le pastoralisme. Or, aujourd'hui, deux menaces principales pèsent sur ce patrimoine : l'extension urbaine et l'extension forestière. En effet, la réduction voire l'abandon des activités agricoles et pastorales, ainsi que l'urbanisation grandissante conduisent à faire disparaître ce type de milieu. D'un côté, l'absence de pressions anthropiques agricoles et pastorales sur ce système entraîne une fermeture du milieu : l'écosystème reprend son développement « naturel » et la forêt s'installe puis domine. L'urbanisation quant à elle, vient « grignoter » le territoire des Garrigues et tend à le réduire. Le Collectif des Garrigues s'est ainsi donné pour objectif de maintenir les activités humaines sur le territoire et de les valoriser afin d'enrayer la dynamique naturelle de l'écosystème et de conserver les Garrigues (Collectif des Garrigues, 2016).

Ce rapport s'inscrit dans cet objectif de conservation et de valorisation des Garrigues et présente une activité de services portée par l'association d'éducation à l'alimentation durable, Pic' assiette, dont les locaux sont situés à Saint-Martin de Londres. Cette association a pour objectif de valoriser une alimentation qui est en lien avec l'environnement, la santé et le territoire (Pic' assiette, 2017). L'alimentation durable peut être définie comme « une alimentation qui protège la biodiversité et les écosystèmes, qui a un faible impact sur l'environnement, qui est acceptable culturellement, économiquement équitable et accessible, nutritionnellement adéquate et bonne pour la santé, et qui optimise l'usage des ressources naturelles et humaines » (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], 2010). Une alimentation durable permet de favoriser les produits locaux, de qualité et de saison et contribue à lutter contre la crise climatique et celle du vivant (Fondation pour la nature et l'homme, 2017).

Tout d'abord, nous présenterons dans ce rapport la méthodologie mise en place pour répondre au mandat, c'est-à-dire les matériels et méthodes utilisés par l'équipe étudiante. Ensuite, les résultats seront présentés sous la forme de quatre fiches détaillées-

- La fiche 1 présente une description de l'association avec une analyse économique de son activité
- La fiche 2 permet une analyse sommaire des principaux impacts environnementaux de l'activité
- La fiche 3 amène à une analyse transversale selon les principes de l'économie circulaire
- La fiche 4 est une analyse de l'activité au regard des services écosystémiques

Enfin, le présent rapport se terminera par une discussion et une conclusion sur toutes les informations recueillies au cours de ce mandat.

Matériel et méthodes

Ce chapitre vise à présenter la méthodologie employée tout au long de ce mandat, ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées.

Tout d’abord, un questionnaire préliminaire a été réalisé en s’inspirant du cahier des charges mis à disposition de tous les étudiants inscrits dans l’UE mentionnée dans le chapitre précédent. L’équipe a fait des recherches en amont sur des termes comme l’alimentation durable, les Garrigues, les associations liées à ce territoire, etc. Cela a permis de cerner les questions spécifiques à poser à l’acteur Pic’ assiette. Le questionnaire, composé de 45 questions, s’organise autour des thèmes des quatre fiches présentées en résultats et permet d’aborder des aspects économiques, environnementaux et sociaux, soit les trois « piliers » du développement durable (Assemblée nationale, 2007). Une fois rédigé, celui-ci a été envoyé par courriel à Françoise Viala, salariée à mi-temps de l’association, animatrice du territoire et coordinatrice des différents projets. Les résultats du questionnaire ont permis à l’équipe de préparer de nouvelles questions plus spécifiques en réponse à certains points du questionnaire, et ce, en vue de l’entretien prévu avec Françoise Viala. Cette entrevue s’est réalisée dans les locaux de l’association, à Saint-Martin de Londres (Figure 2), le vendredi 27 octobre 2017.



Figure 2 : Localisation de Saint Martin de Londres (source : Géoportail)

Chaque membre du groupe a pris des notes au cours de l’entretien et celles-ci ont été, par la suite, mises en commun sur un document Drive. Les fiches présentées dans les résultats de ce rapport ont été élaborées grâce aux réponses recueillies lors de l’entretien avec Françoise Viala ainsi qu’avec des recherches internet supplémentaires, notamment sur les services écosystémiques. Nous avons décidé d’envoyer notre rapport intermédiaire à Françoise Viala, en même temps qu’à notre responsable d’UE Olivier Thaler, afin d’obtenir son avis sur le rapport intermédiaire et de prendre en compte ses commentaires et ses suggestions pour le rapport final.

Durant le projet, nous avons été confrontés à quelques difficultés. En effet, l’activité principale de l’association Pic’ assiette est une activité de services, de sensibilisation et d’éducation à but non lucratif et

sans finalité de production ou de vente de produits agricoles, donc les aspects économiques et les paramètres physiques des Garrigues concernées par l'activité de l'association ont été difficiles à cerner. Nous avons donc contacté par mail notre interlocutrice du Collectif des Garrigues, Alice Badoux, pour obtenir des conseils. Après discussion avec elle, nous avons donc choisi de parler des effets indirects des activités de l'association sur les Garrigues, de l'alimentation durable, ainsi que des effets indirects causés par la mise en valeur de certaines activités économiques sur le territoire.

Résultats

Fiche 1 - Activité associative

Description de l'activité

Pic' assiette est une association loi 1901 créée en octobre 2010 par un noyau de citoyens impliqués dans la vie associative sur le territoire. Elle a pour ambition d'initier aux pratiques d'une alimentation durable, c'est-à-dire une alimentation en lien avec l'environnement, la santé et le territoire, telle une immense chaîne qui irait de la terre à notre assiette.

Pour ce faire, l'association organise des ateliers et des formations pour sensibiliser différents publics : les jeunes enfants à la crèche, les scolaires de la maternelle au lycée, des personnes en insertion ou en situation d'handicap, ou encore le grand public. Sur le terrain, elle organise des sorties et des ateliers d'éducation à l'alimentation durable, sous forme de jeux ou de questionnaires, par exemple (Figure 3). Elle accompagne et élabore également des projets de développement des circuits alimentaires de proximité. Enfin, elle partage et valorise les pratiques d'initiatives citoyennes.



Figure 3 : Atelier en milieu scolaire (source : <http://picassiette.org/wakka.php?wiki=PagePrincipale>)

Elle assure un accompagnement technique auprès de groupes de consommateurs qui souhaitent se tourner vers une alimentation durable. C'était d'ailleurs l'objectif initial de Pic' assiette que d'encourager la création de groupements d'achats, tels que les AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), afin de promouvoir une consommation collective (Figure 4). Ces initiatives permettent aux citoyens d'acheter ensemble, de réduire les coûts, d'éviter les intermédiaires et de réduire les impacts environnementaux liés à

l'alimentation. Le rôle de l'association reste, avant tout, de mettre en contact les personnes intéressées, qui peuvent ensuite s'organiser pour contacter les producteurs.



Figure 4 : Rencontre entre consommateurs et producteurs (source : https://www.facebook.com/pg/assiettepic/photos/?ref=page_internal)

Elle fournit également un soutien aux producteurs en leur achetant leurs produits pour organiser des ateliers, ou en proposant de faire visiter leur exploitation dans le cadre de certains projets, en les rémunérant à la journée. Durant l'été, des dégustations sous forme d'apéritifs sont organisées chez les producteurs, leur offrant ainsi une visibilité certaine.

De plus, elle est impliquée dans la politique locale en participant à des commissions au sein des collectivités territoriales. Par exemple, Pic' assiette a fait partie de l'étude diagnostique du plan alimentaire territorial et a pu proposer des axes d'actions, tels que l'éducation au goût et la valorisation du patrimoine territorial.

Zone de garrigue concernée

Pic' assiette est liée aux Garrigues car c'est le lieu de vie de ses fondateurs. Les activités de l'association seraient transférables à un autre territoire, mais une partie d'entre elles est fortement liée à ce territoire (Figure 5), à travers le patrimoine alimentaire local : cueillettes, type d'agriculture, élevage, flore sauvage, etc. Les Garrigues représentent à la fois un cadre de travail et un territoire à valoriser et à préserver en développant et en favorisant une agriculture de qualité.

Pic' assiette contribue à faire connaître les Garrigues, ses ressources et ses particularités au niveau local (communal, intercommunal) auprès de la population locale et de passage, des élus, des techniciens (de la communauté de communes, de la chambre d'agriculture, du conservatoire des espaces naturels, etc.), ainsi qu'au niveau régional (département, région), dans les réseaux d'éducation à l'environnement et Développement Durable et le réseau Relais du goût.

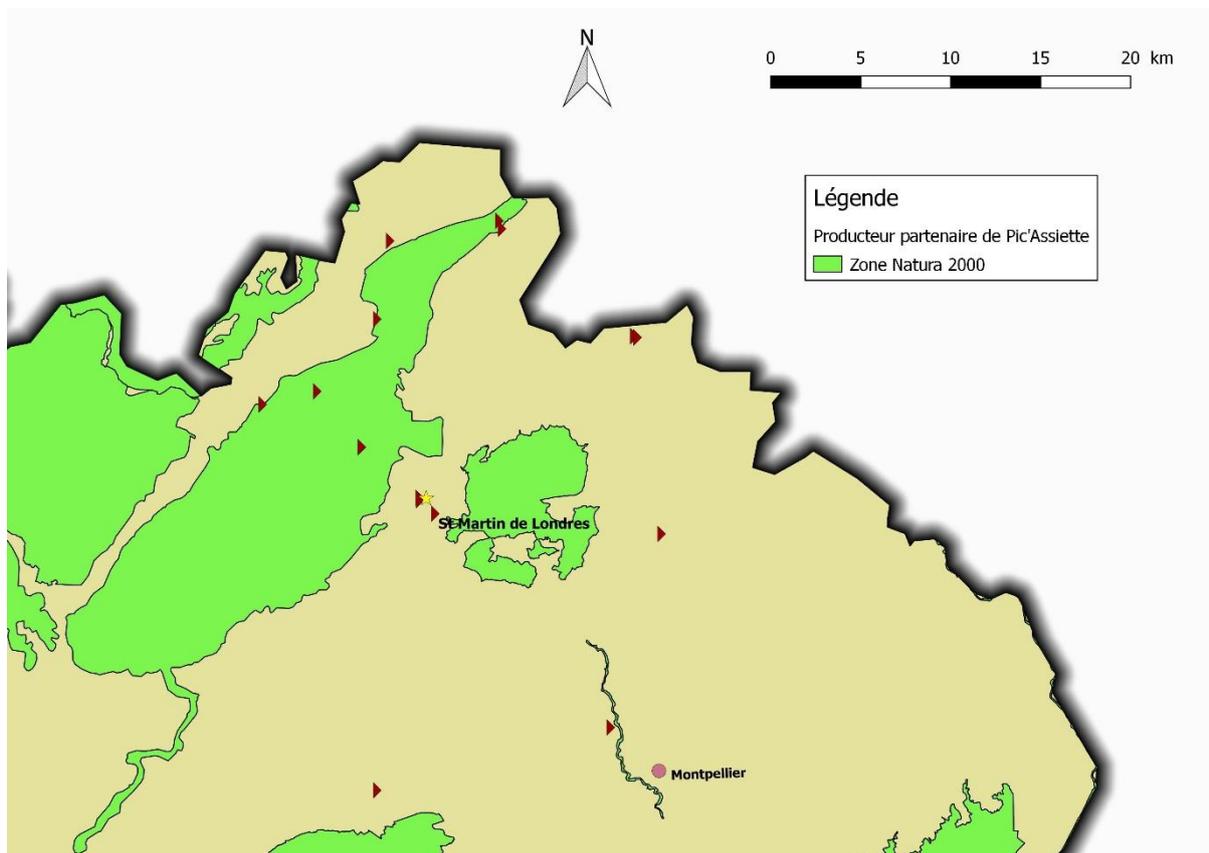


Figure 5 : Carte de localisation des producteurs associés à Pic' assiette

Réglementation et structure

Le statut d'association loi 1901 est adapté pour monter des projets et répondre à des appels à projets. C'est une association à but non lucratif par définition de la loi 1901.

Moyens nécessaires et à disposition

Moyens financiers

Un apport privé a permis de créer l'association. Actuellement, celle-ci ne reçoit pas de subventions de fonctionnement, mais elle vit grâce à des subventions ponctuelles liées à ses projets (notamment octroyées par le Conseil Départemental) ou obtenues en répondant à des appels à projets.

À titre d'exemple, Pic' assiette a récemment répondu à un appel à projets, afin de coordonner et d'animer le stand « Bon et Local » de la Métropole dans le cadre de la Foire Exposition de Montpellier. En collaboration avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), l'association a aussi pu mettre en place une filière anti-gaspillage à Ganges, aboutissant à la récupération des invendus fruits et légumes auprès des producteurs et sur les marchés, afin de réduire le coût de production des repas sains et de saison proposés à la table ouverte Sésame (repas pour tous à tarif unique de 3,50€).

De plus en plus, l'association s'oriente vers des mécénats privés, tels que la « Fondation Daniel & Nina Carasso » qui s'intéresse à l'alimentation durable. De tels soutiens pourraient permettre à Pic' assiette de développer ses activités, mais ils n'assureraient pas pour autant la pérennité de la structure.

Partenaires financiers de Pic' assiette :

- Direction Départementale de la Protection Maternelle Infantile
- Conseil Départemental de l'Hérault - Pôle Développement Durable
- Région - DRAAF Direction Départementale Agriculture, Alimentation et Forêt
- Mairie Saint Jean de Védas
- Fondation Daniel & Nina Carasso

Moyens humains

Pic' assiette emploie deux salariées, l'une en CDI (30h par semaine), l'autre en CDD (20h par semaine). Les adhérents, une cinquantaine, peuvent aussi participer aux activités en tant que bénévoles, en fournissant une aide technique et logistique. Ils ne sont cependant pas formés à l'animation. Le conseil d'administration compte cinq bénévoles, qui s'impliquent dans la communication et aident à la réalisation de supports pédagogiques.

Moyens matériels

Les locaux de l'association, situés à Saint-Martin de Londres, lui sont loués par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup et la commune lui fournit également un minibus. Puisque l'association ne dispose pas de matériel spécifique pour organiser les stands, c'est l'organisateur de l'évènement qui les lui fournit (tables, chaises, grilles, etc.).

Collaboration et mutualisme

Afin de sélectionner les producteurs avec lesquels elle va travailler, l'association a établi une charte (Annexe 1). L'agriculture durable repose sur les liens entre les sphères économique, sociale et environnementale. Certaines structures sélectionnées ne pratiquent pas l'agriculture biologique, mais correspondent néanmoins à la charte – l'obtention du label biologique représente en effet un coût important pour les agriculteurs. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une visite préalable à tout partenariat. Elles sont toutes relativement petites et « locales », en étant situées sur 33 communes de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup et de la zone « Cœur d'Hérault ». Le but de Pic' assiette est de choisir les producteurs en fonction de leur réflexion et de leurs actions sur le territoire ; c'est généralement elle qui initie le contact. La relation entretenue entre les agriculteurs et l'association se veut claire et emplit de confiance.

Pic' assiette travaille également avec des partenaires du milieu agricole et de l'environnement. Dans le cadre d'un échange de pratiques, elle participe notamment à un programme de recherche mené par Dominique

Paturel à l'INRA, qui vise à apporter une alimentation de meilleure qualité aux personnes aux moyens financiers limités. Pic' assiette travaille aussi en partenariat avec le conservatoire des fruits anciens en récoltant des mesures et en participant à l'éducation au goût chez les plus jeunes.

Les projets d'éducation auprès des scolaires, quant à eux, se développent beaucoup grâce au bouche-à-oreille.

Pour Françoise Viala, le travail en réseau permet d'explorer plusieurs aspects de l'alimentation durable à travers les échanges et ouvre sur l'ensemble de l'offre alimentaire. Cette transversalité est un avantage indéniable pour le développement de ses activités. Pic' assiette privilégie de travailler avec les producteurs qui adhèrent au Réseau RACINE car ils sont formés à l'accueil des scolaires, ce qui facilite le lien avec les enseignants.

Parmi les autres partenaires de Pic' assiette, on trouve de nombreuses associations du réseau COOPERE 34 (par exemple, Lafibala, Artisans du monde, Terre Nourricière et Miamuse qui est une association de diététiciennes sollicitées lors du Projet G2M : Gouter le Monde autour de Moi). COOPERE 34 (Coordination Pour l'Education Relative à l'Environnement sur les territoires héraultais) promeut et développe l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans l'Hérault à travers la mise en réseau des acteurs. Enfin, depuis octobre 2017, Pic' assiette est membre de l'ANEGJ (Association Nationale de l'Éducation au Goût des Jeunes).

Marchés, concurrence, productivité, rentabilité

L'association Pic' assiette est la seule organisation non gouvernementale à réaliser cette activité de sensibilisation, d'éducation à l'alimentation durable, favorisant l'agriculture raisonnée, locale et/ou biologique sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup. Les seules activités proches dans le territoire sont des cours de cuisine, mais les structures organisatrices n'ont pas forcément un but d'éducation à l'alimentation durable. L'association n'a aucune visée commerciale, elle met en contact les producteurs et les consommateurs, mais n'a pas vocation à servir d'intermédiaire pour la vente de quelconques produits.

Perspectives de développement

Françoise Viala soulève la nécessité d'un soutien financier régulier dans les actions de Pic' assiette, ainsi qu'une volonté d'intégration dans les prises de décisions relatives à la politique locale d'offre alimentaire. Elle souhaiterait notamment intégrer le catalogue de propositions pédagogiques de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup. Actuellement, les instituteurs font appel à eux uniquement grâce au bouche-à-oreille. De plus, la Communauté de communes mène des actions en parallèle des activités de Pic' assiette, sans concertation.

Freins

Le manque de visibilité qui découle entre autres de l'absence de Pic' assiette au catalogue de propositions pédagogiques de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup ainsi que le manque de moyens constituent les obstacles principaux auxquels l'association doit faire face. Sa dépendance financière aux contrats, missions et appels à projets freine le développement à plus long terme de ses activités. Du reste, la vision intégrée d'une alimentation et d'une agriculture liées l'une à l'autre dans un processus durable est relativement récente. De ce fait, Pic' assiette est sujette à un manque de reconnaissance assez marqué.

Bilan de l'activité

Depuis la création de l'association il y a sept ans, Françoise Viala a observé une augmentation de la demande des cantines scolaires, qui souhaitent de plus en plus éduquer les enfants au goût. Les réflexions autour d'une alimentation meilleure et durable sont plus courantes. De plus en plus de citoyens cherchent à modifier leurs habitudes alimentaires et Pic' assiette les accompagne dans ce processus. La volonté actuelle de l'association et des collectivités territoriales est de se tourner vers les personnes plus démunies, pour qui ces nouveaux modes de consommations sont encore souvent inaccessibles aujourd'hui.

Fiche 2 – Principaux impacts de l'activité sur l'environnement

L'activité de l'association Pic' assiette a des impacts sur l'environnement des Garrigues par son emprise et son rayonnement sur le territoire. Ces impacts sont de deux types, directs et indirects, et résultent des activités de type services de l'association (par exemple, accompagnement dans des initiatives citoyennes). Il découle naturellement des impacts directs de ces services ainsi que des impacts indirects, via les partenaires agriculteurs et mareyeurs du territoire des Garrigues, et surtout à travers l'éducation des personnes à un mode de consommation et d'alimentation durable.

Impacts directs

Les impacts directs sur l'environnement pour l'association Pic' assiette sont produits par l'activité de bureau. Cette dernière nécessite des infrastructures, un accès à l'énergie, à l'eau courante, etc. Dans le cas de cette association, les locaux utilisés sont situés au cœur d'un village et sont loués à l'intercommunalité. Etant donné que l'association n'exerce pas d'activité de production de biens, nous pouvons dire que ses impacts directs sur l'environnement sont quasiment inexistantes.

Impacts indirects

Néanmoins, il est intéressant d'observer les impacts indirects de l'association envers l'environnement. De par ses ateliers de sensibilisation à l'alimentation durable, animations et visites guidées, des formations et interventions en milieu scolaire, l'association influence les membres des différents publics qu'elle rencontre. Par les animations dans des cadres scolaires, c'est un public jeune qui est sensibilisé. Il en va de même avec un public adulte, lors des ateliers de découvertes des produits naturels locaux issus de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Ces ateliers soutiennent aussi les acteurs et producteurs locaux du territoire des Garrigues, en particulier ceux ayant une pratique respectueuse de l'environnement. Par son implication au développement des circuits courts, l'association implantée sur le territoire des Garrigues agit en faveur du développement de l'activité économique sur ce territoire et à la pérennisation des activités agricoles et paysannes sur ce territoire. On peut donc dire que l'association a des impacts indirects sur l'environnement.

Milieu physique : topographie/ sol, eaux superficielles et souterraines

Le champ d'action de l'association s'étend sur les 33 communes de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup ainsi que sur la zone "Cœur d'Hérault". Ainsi, l'association, en favorisant les producteurs paysans ayant des pratiques respectueuses de l'environnement sur cette zone géographique, impacte positivement le milieu physique. En encourageant une agriculture extensive ou la non-utilisation de pesticides par exemple, en lien avec sa charte qualité, elle contribue à limiter la pollution des eaux superficielles et souterraines.

Milieu naturel : faune et flore

De même, en favorisant les producteurs paysans avec des pratiques respectueuses de l'environnement sur le territoire des Garrigues, l'association impacte positivement le milieu naturel. Par exemple, en encourageant une agriculture extensive, sans pesticides d'origine chimique, elle contribue à la préservation de la faune et de la flore locales.

Paysage et patrimoine

Le fait de stimuler et de dynamiser les petits producteurs agricoles locaux développant des pratiques parfois anciennes permet de conserver sur ce territoire au sol aride et calcaire un patrimoine pastoral et agricole ancestral. Les Garrigues, comme décrites au début de ce document, ne peuvent se maintenir sans les activités agro-pastorales de l'Homme. Ceci n'est donc possible qu'à la condition de soutenir ces activités agricoles et pastorales respectueuses de l'environnement. C'est bien là que l'association Pic' assiette joue un rôle important avec des impacts positifs.

Activités humaines

En mettant en avant les filières courtes, l'alimentation durable permet aux producteurs de mieux vivre de leur production. Les intermédiaires sont limités entre agriculteurs et consommateurs, évitant ainsi de nombreux coûts humains, financiers, et environnementaux. Les consommateurs, en se rassemblant dans les groupements d'achats, repensent leur façon de se nourrir et de vivre et créent de nouveaux liens sociaux. Ceci permet de dynamiser l'activité des villes et villages "dortoirs" de la région. L'alimentation durable a aussi un impact sur la santé humaine, en proposant des aliments exempts de traitements pesticides et ayant un potentiel nutritionnel supérieur.

Fiche 3 – Économie circulaire

Actuellement, il n'existe pas une définition normalisée du concept d'**économie circulaire**. Ainsi, la définition développée par l'ADEME la considère comme le système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus (ADEME, 2014).

Elle s'oppose à une économie dite linéaire, qui prévaut depuis la révolution industrielle et qui repose sur la suite : matière première, production, consommation, déchet (Institut de l'économie circulaire, 2017). Ce modèle n'est plus viable sur une planète de ressources limitées avec une population croissante (Organisation des Nations Unies, 2017). L'économie circulaire s'impose donc comme un changement de modèle économique promouvant non seulement la réduction des impacts, mais également la création de valeurs positives, tant sur le plan social, qu'économique et environnemental.

Le concept d'économie circulaire a officiellement fait son entrée dans le droit grâce à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 (Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2017). En effet, cette loi a reconnu la transition vers une économie circulaire comme un objectif national et comme l'un des piliers du développement durable. Cette loi a donné la définition suivante pour l'économie circulaire (Code de l'environnement, article L.110-1-1, 2017) : « *La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets* ».

Le schéma de la figure 6 matérialise l'objectif au cœur de l'économie circulaire avec les trois domaines d'action de ce modèle, ainsi que les sept piliers associés. Dans le cadre de l'association Pic' assiette, ce modèle s'applique de manière indirecte, via les produits utilisés lors des ateliers ou interventions et par le biais des services fournis :

- Offre des acteurs économiques :

- *Extraction et exploitation et achats durables* : Pic' assiette travaille avec un socle de producteurs en agriculture biologique ou durable qui doivent dans tous les cas respecter une charte créée spécifiquement pour le choix des partenaires.

- *Écoconception (produits et procédés)* : Pic' assiette dispose d'une charte pour l'élection des partenaires, ils fournissent des services fondés sur les principes du développement durable.

- *Ecologie industrielle et territoriale* : ses partenaires et ses actions s'inscrivent à une échelle géographique restreinte (Communauté de Communes du Grand Pic Saint loup, essentiellement). Pic' assiette contribue au

développement d'emplois ancrés au territoire, non délocalisables et travaille en grande partie en réseau. Elle répond à des besoins du territoire (demande des cantines, recherche avec l'INRA pour alimentation des personnes ayant peu de ressources, etc.).

- *Economie de la fonctionnalité* : Pic' assiette ne produit pas des biens, mais des services.

- Demande et comportement des consommateurs :

- *Consommation responsable (achat, consommation collaborative, utilisation)* : Pic' assiette accompagne des citoyens à former des groupements d'achats, ce qui contribue à sa transformation en "consomm'acteurs".

Aussi, l'association devient consommatrice de produits responsables lors des achats pour ses ateliers.

- *Allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation, réutilisation)* : par le biais des services fournis, Pic' assiette "éduque" le public, ce qui a un impact durable sur leurs habitudes.

- Gestion des déchets :

- *Recyclage (matière et organique)* : s'inscrivant dans la filière "services", son activité réduit au maximum l'utilisation de ressources et d'énergie.

L'ensemble de ces domaines d'action forment un cycle fermé, où chaque étape entraîne la suivante dans une boucle de rétroaction positive.



Figure 6 : Les principaux domaines d'action de l'économie circulaire pour l'association Pic' assiette
(inspirée de ADEME, 2014)

Fiche 4 – Services écosystémiques

Le Rapport sur l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire (Millennium Ecosystem Assessment, 2005) définit les services écosystémiques comme les bénéfices ou les bienfaits que l'Homme peut tirer, directement ou indirectement, des écosystèmes. Le Millennium Ecosystem Assessment se positionne dans une vision anthropocentrée de la biodiversité et ne tient compte que des biens et services produits par les écosystèmes ayant un impact positif pour l'Homme (UICN France, 2012). Son objectif principal est de faire prendre conscience aux décideurs du monde que la conservation de la biodiversité est essentielle au maintien des activités économiques et au bien-être de l'Homme (UICN France, 2012). Ainsi, la dégradation des écosystèmes est néfaste aux activités économiques et au bien-être de l'Homme, puisqu'il y a perte de biodiversité et par suite de services écosystémiques. Cette dégradation peut être causée, directement ou indirectement, par les activités humaines et cette pression sur les écosystèmes est d'autant plus présente que la demande en services écosystémiques est croissante. Le Millennium Ecosystem Assessment estime que la dégradation des écosystèmes par les activités humaines a entraîné une baisse d'environ 60% des services écosystémiques au cours des 50 dernières années (UICN France, 2012).

Le CICES (Common International Classification of Ecosystem Services) propose une classification des services écosystémiques selon une structure hiérarchique à quatre niveaux (European environment agency, 2017) et divise les services écosystémiques en trois grandes catégories :

- *Les services d'approvisionnement* : ce sont des services matériels à l'origine de ressources ayant une valeur marchande (par exemple : la nourriture, l'eau et les matériaux).
- *Les services de régulation et de maintenance* : ce sont des fonctions qui permettent le bon fonctionnement des écosystèmes et qui soutiennent les activités humaines (par exemple : le stockage du carbone et l'épuration de l'eau).
- *Les services culturels et sociaux* : ce sont des services non matériels qui constituent le cadre de vie des humains selon leurs conceptions de la nature et de ses enjeux (par exemple : les loisirs, l'éducation et l'esthétique).

Les activités de l'association Pic' assiette nourrissent plusieurs services écosystémiques rendus par les Garrigues et, principalement, les services culturels et sociaux. Ces services écosystémiques sont présentés dans le tableau 1 selon la classification CICES.

Tableau 1 : Classification "CICES" des services écosystémiques associés aux activités de l'association Pic' assiette

Section	Division	Groupe	Classe	Justification
Services d'approvisionnement	Nutrition	Biomasse	Plantes locales et de saison, cultivées de façon durable et raisonnée dans les Garrigues.	Pic' assiette achète des produits agricoles à des producteurs des Garrigues réalisant une agriculture durable et raisonnée et utilise ces produits pour leurs ateliers.
Services de régulation et de maintenance	Maintien des conditions physiques, chimiques et biologiques	Protection du cycle de vie, habitat et pool génétique	Maintien des habitats et populations	Pic' assiette, par son utilisation de produits agricoles de saison des Garrigues, dépend indirectement du maintien du cycle écologique des Garrigues.
		Composition atmosphérique et régulation du climat	Régulation micro et régionale du climat	Pic' assiette, par son utilisation de produits agricoles des Garrigues, dépend indirectement du climat local.
Services culturels et sociaux	Interactions physiques et intellectuelles avec les écosystèmes et les paysages	Interactions physiques et expérientielles	Utilisation expérientielle des plantes et du paysage des Garrigues	Pic' assiette organise des visites et des dégustations chez des producteurs des Garrigues.
			Utilisation physique du paysage des Garrigues	Pic' assiette élabore et accompagne des projets de développement de circuits alimentaires de proximité. Pic' assiette partage et valorise les pratiques d'initiatives citoyennes.
		Interactions intellectuelles et représentatives	Éducatif	Pic' assiette organise des ateliers et des formations pour sensibiliser différents publics à l'alimentation durable et à l'éducation au goût.
			Héritage et culturel	Pic' assiette fait découvrir le patrimoine alimentaire local, les savoirs traditionnels et les propriétés liées à ces aliments à travers les visites, les dégustations et les ateliers qu'elle organise.

Discussion et conclusion

Les Garrigues ont été façonnées par l'Homme pendant plusieurs centaines d'années. Ce lien étroit entre l'Homme et le territoire a permis un fort degré de connaissances et le développement de savoir-faire très variés. Les activités agricoles, pastorales et extractives qui modulent le paysage et constituent l'histoire des Garrigues, se sont vues réduites tout au long du XXe jusqu'à aujourd'hui. En conséquence, le paysage a continué à se développer selon sa dynamique naturelle qui entraîne la fermeture du milieu. Dans ce contexte de fermeture du milieu, plusieurs acteurs s'intéressent à l'avenir des Garrigues. Le Collectif des Garrigues, dans son but de préservation des particularités des Garrigues, met en lien des acteurs implantés sur le territoire.

L'association Pic' assiette, que nous avons pu rencontrer dans le cadre de la présente étude, s'inscrit dans une filière faiblement développée : celle des services en lien avec les Garrigues. Cette association s'empare des savoirs alimentaires traditionnels pour les faire connaître en intégrant une composante de développement durable. En effet, par la réalisation d'ateliers, de formations, de visites et de dégustations chez des producteurs, Pic' assiette éduque et sensibilise le public à l'alimentation durable. Elle participe de façon indirecte aux changements de mentalité et de comportement de la population, vers des pratiques plus écologiques et responsables, réduisant ainsi leurs impacts environnementaux. Pic' assiette intervient également dans l'élaboration et l'accompagnement de circuits alimentaires de proximité, ainsi que dans la création de groupements d'achats, qui favorisent une meilleure alimentation de la population (santé), à moindre coût, tout en étant favorable au développement économique local et en ayant un moindre impact environnemental. Ainsi, par ses activités, Pic' assiette a un impact positif indirect sur l'environnement et soutient les producteurs locaux réalisant une agriculture raisonnée et répondant à sa charte (Annexe 1). De ce fait, elle participe à la dynamisation du territoire et au maintien du paysage des Garrigues par la pérennisation des activités agricoles. Bien que les activités de l'association Pic' assiette seraient transférables à d'autres territoires, elle les a adaptées au contexte des Garrigues en valorisant le patrimoine alimentaire local.

Par ailleurs, Pic' assiette soutient les initiatives citoyennes, ce qui permet de développer la création de nouvelles petites associations et d'étendre le mouvement. En effet, le travail en réseau semble essentiel pour transmettre les principes d'une alimentation durable. La collaboration pluridisciplinaire et l'échange de connaissances et de savoir-faire permettent d'avoir une action plus efficace.

Références

ADEME (2014). Économie circulaire : notions. Fiche technique. Repéré à :
<http://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

Assemblée Nationale (2007). Une culture du développement durable issue du débat à l'assemblée nationale. Repéré à :
<http://www.assemblee-nationale.fr/12/controle/delat/AN.asp>

Code de l'environnement (2017). Principes généraux. Article L1101. Repéré à :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000022494168&cidTexte=LEGITEXT000006074220>

Collectif des Garrigues (2015). Carte du territoire des garrigues. Repéré à :
<http://www.wikigarrigue.info/wakka.php?wiki=CarteTerritoire>

Collectif des Garrigues (2016). Texte fondateur du Collectif des Garrigues. Repéré à :
<http://www.wikigarrigue.info/wakka.php?wiki=TexteFondateur>

European environment agency (2017). Structure of CICES. Repéré à :
<https://cices.eu/cices-structure/>

Fondation pour la nature et l'homme (2017). Construire ensemble une alimentation durable. Repéré à :
<http://www.fondation-nature-homme.org/magazine/alimentation-durable-quels-enjeux/>

Institut de l'économie circulaire (2017). Qu'est-ce que l'économie circulaire ? Repéré à :
https://www.institut-economie-circulaire.fr/Qu-est-ce-que-l-economie-circulaire_a361.html

Millennium Ecosystem Assessment (2005). Ecosystems and Human Well-being : Synthesis. Washington (DC), Island Press.

Ministère de la Transition écologique et solidaire (2017). L'économie circulaire. Repéré à :
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/leconomie-circulaire>

Organisation des Nations Unies (2017). Division de population. Repéré à :
<http://www.un.org/en/development/desa/population/>

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO] (2010). Recommandations alimentaires et durabilité. Repéré à :
http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary_guidelines/background/sustainable-dietary-guidelines/fr/

Pic Assiette (2017). Repéré à :
<http://picassiette.org/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

UICN France (2012). Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France – volume 1 : contexte et enjeux. Repéré à :
http://uicn.fr/wp-content/uploads/2016/09/Brochure_Panorama_des_services-vol1.pdf

Annexe 1 - Charte dans le choix des partenaires Pic' assiette

Contexte :

Pic' assiette association d'éducation à l'alimentation durable, mène des actions ateliers, interventions, projets en lien avec des partenaires associatifs, producteurs, transformateurs pour cela l'association a défini des critères sur lesquels elle s'appuie pour choisir ces différents partenaires.

Choix des partenaires :

- priorité donnée aux partenaires sur le territoire d'action (producteurs, associations culturelles, sportives, etc.) ;
- le choix des partenaires s'effectue après une rencontre au préalable sur l'analyse de l'activité, visite sur le terrain ;
- le partenaire agricole s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale (pas de traitement, conduite de la ferme de façon durable, privilégiant les circuits de proximité), qualité gustative (soin dans le choix des matières, soin dans le process de fabrication) ;
- le partenaire associatif s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, éducation à l'environnement, pédagogie active ;
- priorité donnée aux partenaires qui s'investissent dans un processus permanent d'amélioration par une démarche participative et concertée (participer à des ateliers d'éducation au goût, co-formation, recevoir le groupe de travail sur sa ferme, faire la formation Racine).

Les valeurs :

- partager les mêmes valeurs éthiques qui animent l'association Pic' assiette à savoir l'écoute, l'entraide, la bienveillance, développer des projets accessibles à tous et pour tous, porter des valeurs en lien avec les 3 piliers du développement durable ;
- adhérer au projet proposé par Pic' assiette à savoir initier aux pratiques de l'alimentation durable ;
- participer à des réunions physiques ou téléphoniques de travail lorsque le projet le nécessite ;
- avoir une attitude d'échanges de connaissances et non uniquement de vente de produits.

Fonctionnement lors de la participation au projet :

- faire la publicité du projet commun en inscrivant clairement le partenariat avec l'association Pic' assiette ;
- aider à la diffusion des informations du projet sur les stands lors des manifestations ou marchés, sur site internet, facebook ou autre ;
- animer ou participer au programme comme il l'a été défini de façon commune.

Document validé juillet 2012